

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS SUD GATINE

RAPPORT D ACTIVITES

2012



1 Rue des carrières Moreau
79420 SAINT LIN
Tél 05 49 63 25 73

Texte réglementaire

Article L 5211-.39 du code général des collectivités territoriales

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport d'activité retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement .

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'Epci sont entendus.

Le Président de l'Epci peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'Epci.

SOMMAIRE

présentation générale du territoire intercommunal

le périmètre géographique	page 4
les communes membres et la population	
les chiffres clés	page 5
les compétences	
les moyens de la structure	page 6

l'intercommunalité au cœur de l'action locale

les orientations politiques de la mandature 2008-2014	page 8
les évènements de l'année	
les activités fonctionnelles	page 9
l'analyse financière de la communauté	page 13

l'intercommunalité au service du territoire

axe 1 - le développement économique	
l'accueil des entreprises	page 19
l'aménagement de l'espace	page 22
la voirie	page 23
axe 2 - l'enfant	
la rénovation des bâtiments d'intérêt communautaire	page 25
les bâtiments d'intérêt pluri-communal	page 28
le fonctionnement des écoles	page 29
le transport scolaire	page 30
l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires	page 31
la garderie périscolaire	page 35
le mercredi loisirs	page 38
la halte garderie	page 41
Le Ram	Page 44
la garde à horaires décalés	page 47
la politique du logement	page 49
la politique d'aide sociale	page 50
axe 3 - l'environnement	
l'élimination et valorisation des déchets ménagers	Page 53
la promotion touristique	page 54
le jardin Val de Flore	Page 55

ANNEXES

Balance générale du budget – dépenses et recettes
Présentation agrégée des budgets

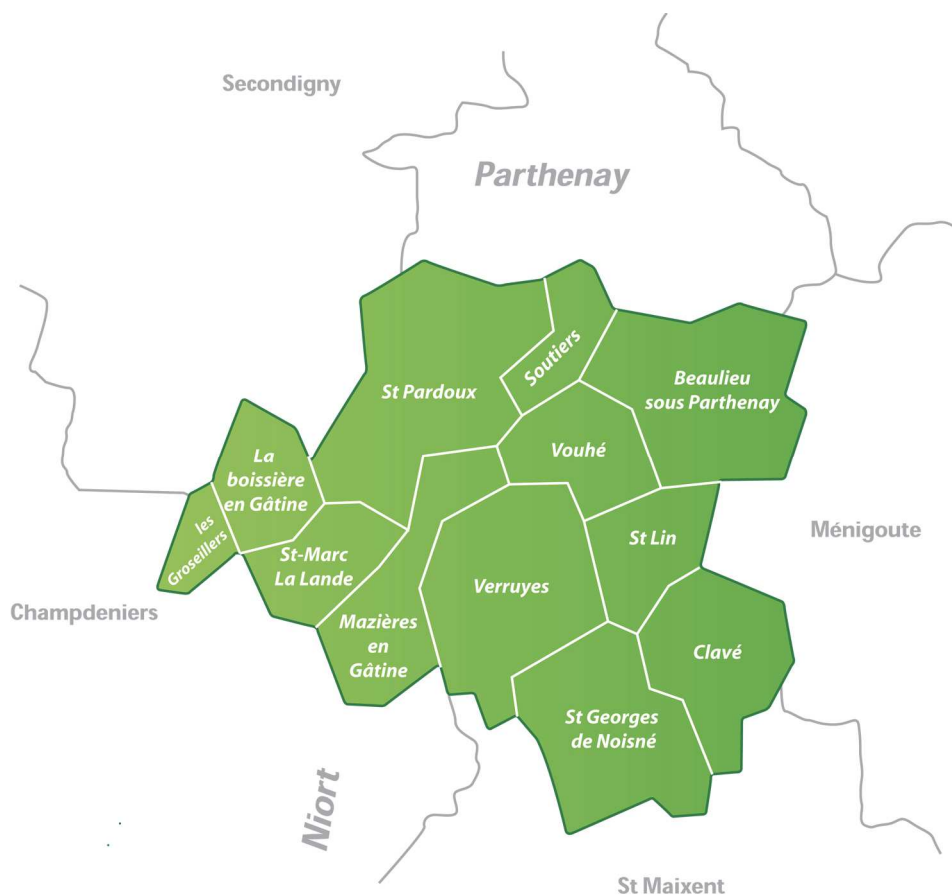
Présentation générale du territoire intercommunal

Périmètre géographique : le canton de Mazières en Gâtine

31/12/1993 : Création de l'Epci avec toutes les communes sauf Vouhé , les Groseillers, St lin

1996 : Extension du périmètre à Vouhé et les Groseillers

2002 : Extension du périmètre à St lin

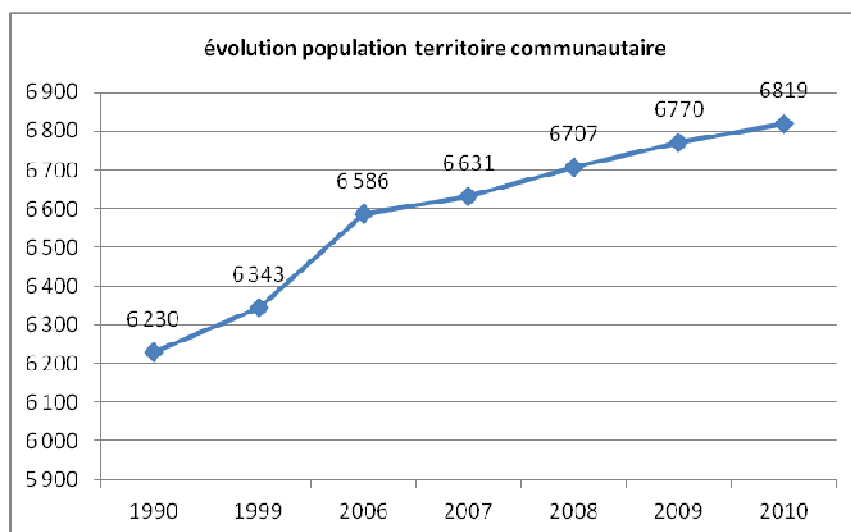


Les communes membres et leur population municipale 2010

Beaulieu sous Parthenay	664
La Boissière en Gâtine	229
Clavé	338
Les Groseillers	67
Mazières en Gâtine	969
St Georges de Noisé	706
St Lin	365
St Marc la lande	359
St Pardoux	1578
Soutiers	265
Verruyes	911
Vouhé	368

Les chiffres clés

population municipale totale de l'ensemble des communes du territoire (*source insee*)



Densité de la population

20 668 hectares soit 206.68 km²
soit une densité de **30.53 hab / km²**

comparaison : (source ADCF)

la superficie moyenne d'une communauté rurale = 200 km²

densité moyenne d'une communauté rurale = 50 hab /km²

densité moyenne d'une communauté périurbaine = 100 hab /km²

les compétences

compétences obligatoires :

- développement économique
- aménagement de l'espace *dont élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal*
- élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés
- voirie d'intérêt communautaire

compétences optionnelles :

- politique du logement
- protection et mise en valeur de l'environnement
- développement et aménagement sportif de l'espace communautaire
- équipements d'enseignement

compétences facultatives :

- action sociale
- équipement à caractère pluri-communal
- tourisme
- communication
- technologies de l'information et de la communication
- mise à disposition de matériels
- création de zones de développement de l'Eolien ZDE

les moyens de la structure

❖ moyens humains

la communauté compte **33 agents en activité au 31.12.2012** soit 22,77 ETP
dont 28 fonctionnaires , 4 non titulaires et 1 emploi aidé

grades	titulaire ou stagiaire				non titulaire				
	temps plein	temps partiel	temps non complet	total titulaire ou stagiaire	temps complet	moins 17h30	17h30 à moins de 28h	28 h ou plus	total non-titulaires
filière administrative	2			2					
attaché principal	1			1					
adjoint administratif 2è classe	1			1					
filière technique	3	1	7	11		1			1
ingénieur principal		1		1					
adjoint technique principal 2è classe	1			1					
adjoint technique 2è classe	2		6	8		1			1
adjoint technique 1ère classe			1	1					
filière médico-social			1	1					
auxiliaire de puériculture			1						
filière animation	1		9	10			2		2
animateur	1			1					
adjoint territorial animation 1ère classe			3	3					
adjoint territorial animation 2è classe			6	6			2		2
filière sociale			4	4			1		1
agent spécialisé principal 2è cl des écoles maternelles			2	2					
agent spécialisé 1ère cl des écoles maternelles			2	2					
éducateur de jeunes enfants							1		
TOTAL GENERAL EMPLOIS REMUNERES				28					4

Effectif sur emplois non permanent rémunérés au 31/12/2012

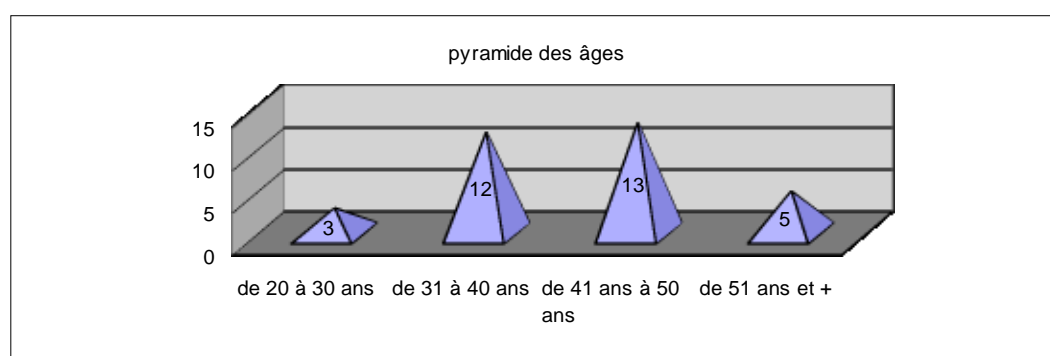
CUI agent administratif d'accueil (35h/sem)	1
---	----------

Effectif selon les positions statutaires particulières au 31/12/2012 :

en congé parental	1
En congé de disponibilité	-

Effectif originaire d'une autre structure :

Mis à disposition	2
<i>Dont originaires des communes adhérentes</i>	2



❖ moyens matériels

Matériel roulant	Informatique Et communication	Matériel	Locaux
Fourgon	Vidéoprojecteur	Podium	Siège social
Camionnette	6 ENR ecole numérique rurale	Grilles d'exposition	6 écoles publiques
Tondeuse autoportée + tondeuse autotractée			Halte randonneur
Débroussailleuse			Pôle sportif
Remorque			Local distribution alimentaire
			Local d'accueil petite enfance et loisirs
			2 ateliers relais
			Serre jardin val de flore
			Trésorerie
			Gendarmerie

L'intercommunalité au cœur de l'action locale

Les orientations politiques de la mandature 2008-2014

AXE 1 - le développement économique

- l'axe routier mazières - st pardoux
- la zone économique de st lin
- les ateliers relais
- la communication
- les rencontres avec les entreprises
- la veille foncière

AXE 2 - l'enfant

- la rénovation des bâtiments scolaires
- le fonctionnement des écoles
- la halte garderie

AXE 3 - l'environnement

- prise en compte sur tous les projets
- l'exemplarité de la communauté

Les évènements de l'année 2012

- école de St Marc la lande : mise aux normes électricité et réhabilitation des 2 classes
- école de Beaulieu s/Parthenay : réfection toiture
- école de Verruyes : achèvement construction accueil périscolaire, préau rénovation et mise en accessibilité sanitaires primaires
- école du Chambon à Clavé : lancement étude construction accueil périscolaire et réhabilitation classes
- caserne de gendarmerie : DCE mis en attente de l'accord des financements
- pôle sportif : lancement d'un projet d'extension pour rangement supplémentaire
- élaboration du diagnostic accessibilité des ERP
- zone développement éolien : dossier classé sans suite
- Plan local d'urbanisme intercommunal : choix du bureau d'étude
- inventaire des zones humides : groupement de commandes élaboré par le Pays de Gâtine
- recours à un archiviste professionnel durant 2 mois

Les activités fonctionnelles

1. Les assemblées

❑ Le conseil communautaire

Composé de 30 membres en exercice, il s'est réuni 6 fois en 2012
Le conseil débat et vote les délibérations et le budget en séance publique.

❑ Le bureau communautaire

Ses 14 membres sont élus par le conseil communautaire . Il comprend le président, ses 4 vice-présidents et les maires des communes . Il s'est réuni 5 fois.
Il examine les projets de délibération avant leur présentation en conseil et reçoit occasionnellement les partenaires de la communauté qui souhaitent exposer devant les élus les problématiques du territoire.

❑ Les commissions thématiques

Economie et aménagement de l'espace : Paul MOREAU, vice-président

Ecole et transport scolaire : Bernard RENOUX, vice-Président

Enfance, actions sociales , logement : Bernard BONNET, vice-président

Voirie , bâtiments communautaires : Eric CATHELINEAU, vice-président

2. L'activité administrative et juridique

101 délibérations ont été prises en 2012
et 10 marchés publics ont été signés.

Le bureau est délégué par le conseil pour passer et autoriser tout marché inférieur à 50 000 € ht

Le Président est délégué pour passer toute commande inférieure à 15 000 € ht de dépenses.

La communauté a aussi lancé 5 groupements de commande pour les besoins suivants :

- papier reprographie
- Fuel domestique
- Produits entretien
- travaux d'entretien voirie au Rma
- vérification périodique protection incendie

3. L'activité informatique et communication

Un agent technique TIC est chargé de rendre visible et lisible les actions de la communauté de communes auprès de tous. Un site internet est dédié à cette information ainsi qu'un bulletin intercommunal.

La communauté apporte son soutien pour la communication ponctuelle locale se limitant aux activités sportives se déroulant au pôle sportif et au plan d'eau de Verruyes (UFOLEP)

Site internet : communaute@cc-pays-sud-gatine.fr

Il assure également d'autres missions :

Graphisme : conception du bulletin – réalisation tout support de communication

Web : mise à jour du site internet – conseil dans l'élaboration de pages web pour les associations culturelles, sportives et sociales dont le siège est sur l'aire géographique de la communauté.

Achat : étude renouvellement matériel informatique et téléphonie -

Logistique : intervention sur matériel et logiciel selon les dysfonctionnements- sauvegarde données

Soutien logistique aux mairies : vérification et conseil

les prestations impressions diverses sont confiées à une entreprise locale :

	Nombre exemplaires	Format du document	Coût impression et mise sous pli	Coût de la distribution
Bulletin janvier 2012 n° 19	3300	12 pages A4	2864,22 €	691,97 €
Journée multisports sept 2012	1000	A5	139,93 €	bénévoles
Journée playa Tour Ufolep	6810 flyers+406 affiches	Flyers et affiches	662,80 €	bénévoles
Divers			170,43 €	-

Bilan financier du service	
Depenses	Recettes
41 442,93	0

4. Activités liées à l'évolution des moyens humains

mouvement des effectifs

Nbre agents au 31/12 n-1	Recrutement	Départ	Solde au 31/12 année n	<i>Dont Congé parental</i>	<i>Dont Congé en disponibilité</i>
34	0	1	33	2	0

Promotion - avancement de grade – titularisation

Le conseil a délibéré sur un *taux de ratio de promotion à 100 %* sur tous les grades supérieurs à ceux existants. Ce qui permet au Président de faire bénéficier les agents d'un avancement au grade supérieur sans quota, dès lors que les conditions sont requises et que les qualités professionnelles de l'agent sont satisfaisantes

La loi du 12 mars 2012 sur la résorption de l'emploi précaire permet aux agents contractuels d'accéder, sous certaines conditions à l'emploi titulaire et au contrat à durée indéterminée et encadre le recours aux agents non titulaires.

Nbre de non-titulaire au 31/12 n-1	Nbre d'intégration Statut de stagiaire en 2012	Nbre de non-titulaire au 31/12/12	Nbre de titularisation en 2012	Nbre d'avancement de grade en 2012
8	4	4	2	2

Emploi des travailleurs handicapés

La communauté remplit les conditions d'emploi (+ 20 ETP) mais n'a pas de poste à pourvoir pour un travailleur handicapé

Elle a versé une contribution au Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la FPT (FIPHFP) de **3279,30 € en 2012**

Formation

La communauté met tout en œuvre pour inciter ses agents à suivre des formations tout au long de la carrière (perfectionnement, préparation concours, professionnalisation etc...)

Nombre de jours dispensées en 2012 (en hausse de 115%)

Catégorie	Dans le cadre de la cotisation au CNFPT	Par autres organismes payant	TOTAL	Nombre d'agents concernés
Cat A	8	2	10	2
Cat B				
Cat C	42	26	68	18
Autres agents	2	1	3	2
Total jours	52	29	81	22

Coût de formation :

	Montant en euros
CNFPT cotisation obligatoire (1%)	4 257,65
Autres organismes	3 927,93
Frais de déplacement	735,69

service intérim

Afin de pourvoir à des remplacements de personnel ou à un surcroit temporaire de travail, la communauté a recours aux services de l'AICM et du centre de gestion

	2008	2009	2010	2011	2012
aicm	1886 h	1718 h	1218 h	2529 h	3 898,40 h
CDG 79	710.77 h	789.5 h	1933.92 h	881 h	570,75 h
Soit Cout total	44 142 €	44 268 €	49 172 €	51 134 €	61 750 €

Emplois de saisonniers

	2010	2011	2012
Nbre agent	8	9	10
Nbre heures	939 h	1210.4 h	1335,7 h
Cout en €	13 777 €	17 454 €	19 426 €

Personnel mis à disposition en 2012 par les communes à la communauté de communes

Services	Nbre heures	Collectivité d'origine	Montant factures	Observations
Serv technique	17	Mazières en G	351,19 €	Divers travaux
Serv école	9.10€/sem	St Pardoux	6 596,32 €	Ménage
Serv accueil loisirs	107	St pardoux	2 143,82 €	Cantine centre de loisirs

Action sociale

La communauté adhère au Cnas pour l'ensemble de ses agents en activité depuis le 01/01/2007.

	2008	2009	2010	2011	2012
Cotisation versée	4 405	5 641	6 400	5 723.20	6550,95

Absentéisme (en jours)

	2008	2009	2010	2011	2012
effectif (Titul + Non Titul) hors cae	30	32	36	33	33
Maladie ordinaire	360	303	215	194	523
maternité	112	174	449	266	246
Longue maladie					
Accident travail			44		9

La loi de finances pour 2012 a institué un jour de carence pour les agents publics à compter du 1^{er} janvier 2012.

20 jours de carence ont été retenus sur la rémunération des agents concernés en 2012 ce qui représente la somme de **757.06 € brut**

Analyse financière de la communauté

1. structure budgétaire

Le budget est voté par nature et par chapitre pour le fonctionnement et par opération à l'investissement.

La communauté gère 5 budgets :

- 1 budget principal
- 4 budgets annexes assujettis à la tva
 - « zae la chabirandière »
 - « atelier relais »
 - « la croix des vignes »
 - « la gerberie »

Afin de permettre de mieux comprendre et analyser les compétences exercées par la collectivité, le service comptabilité applique une gestion analytique des écritures retracées dans ce document par compétence.

Lorsque les frais liés aux bâtiments regroupent diverses compétences , *électricité- eau – combustible- fournitures entretien –maintenance –assurance bâtiment – téléphone* - il est appliqué la règle suivante :

- **bâtiments scolaires :**
service enfance jeunesse garderie 30 %- école 70 %
- **ombrelle : -**
halte garderie 25%- ram 25% - service enfance jeunesse mercredi loisirs 25 %- accueil de loisirs 25%

2. résultats des principales masses financières section par section en 2012

dépenses		recettes	
fonctionnement (hors cession immo)	achat	produits services	763 895
	379 311	impôts et taxes	1 014 235
	frais de personnel	dotations et subventions	817 245
	790 108	autres produits	30 812
	contribution et participation		
848 037			
charges financières + exceptionnelles			
52 651			
épargne brute			
556 076			
investissement	remboursement dette	dotation et subvention	211 052
	72 077	emprunt	500 000
travaux équipement		épargne brute	556 078
499 771			

caf nette =
épargne brute-
remboursement dette
483 999

3. présentation agrégée des résultats comptables des 5 budgets

	fonctionnement	investissement
depenses	-2 532 757,63	-1 189 536,82
recettes	3 078 137,31	1 912 192,86
résultat de l'exercice	545 379,68	722 656,04
report ex antérieurs	-27 106,29	-1 346 208,96
résultat cumulé	518 273,39	-623 552,92
restes à réaliser	0,00	24 728,00
résultats budgets agrégés	518 273,39	-623 552,92
RESULTAT CONSOLIDE TOUS BUDGETS	-105 279,53	

4. évolution financière de la section de fonctionnement

Coût à l'habitant en euros	2008	2009	2010	2011	2012	Région
nombre hab pris en compte (avec double compte)	6586	6631	6707	6868	6930	
dépenses réelles fonctionnement	277	286	300	292	307	263
recettes réelles fonctionnement	351	337	345	361	379	318
DGF	83	85	84	84	84	78
dépenses de personnel	105	112	113	114	114	85
dépenses d'équipement brut	200	162	290	82	72	87
CAF brute	73	52	51	69	80	54
CAF nette *	69	47	46	60	70	39
<i>* ne tient pas compte de la ligne de trésorerie à rembourser</i>						
en pourcentage %	2008	2009	2010	2011	2012	%
achats et charges externes // charges fonctionnement	19,00%	19,00%	19,00%	17,65	18,05	16,99
charges de personnel nettes // charges fonctionnt	38,00%	38,00%	39,00%	38,94	38,17	32,36
charges financières // charges fonctionnement	1,00%	1,00%	1,00%	2,6	2,35	1,91
subventions versées // charges fonctionnement	5,00%	9,00%	4,00%	4,6	5,55	22,1
impôts locaux TP/CET // produits fonctionnement	25,00%	26,00%	29,00%	37,15	26,44	52,47
DGF // produits fonctionnement	24,00%	25,00%	24,00%	23,28	22,05	24,56

5. Les différents ratios d'analyse financière

- **Ratio charge de la dette :** *annuité dette / recettes réelles de fonctionnement :*

Soit $94\,029 / 2\,626\,185 = 3,58\%$ (collectivité à risque si >25%)

- **Ratio durée de remboursement de la dette :** *capital restant dû au 31/12/N / remboursement annuités année N*

$1\,079\,921 / 94\,029 \text{ €} = 11,50 \text{ ans}$

- **ratio par rapport à la CAF** = *encours dette au 31 dec / caf nette*

$1\ 079\ 921 / 483\ 999 = 2,23\ ans$

- **taux moyen de la dette** : *frais financier / encours de la dette au 01/01/N*

$48\ 563 / 1\ 080\ 293 = 4,49\%$

- **ratio de rigidité des charges structurelles** :

charge de personnel + contribution + intérêts de dette / produit fonctionnement réel

$(790\ 108 + 685\ 925 + 21\ 953) / 2\ 626\ 185 = 0,57$ (doit être inférieur à 1)

6. la dette

DETTE en euros	2008	2009	2010	2011	2012	région
encours total de la dette au 31/12/N	379 672	747 092	713 884	652 370	1 079 920	
annuités des dettes bancaires	46 086	46 086	55 773	89 566	94 030	
Annuités de la dette par habitant	6.99	6.95	8.36	13,00	14,00	19
Encours de la dette par habitant	57.65	112.66	106.38	95,00	156,00	135

ligne de trésorerie

Pour faire l'avance de financement des opérations d'équipement, la communauté a eu recours à une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole .

Montant accordé plafond : 1 400 000 €

Durée validité : 1 an renouvelé en mai 2012

Taux : T4m + 1.70 %

Encours au 31/12/12 : 486 700 €

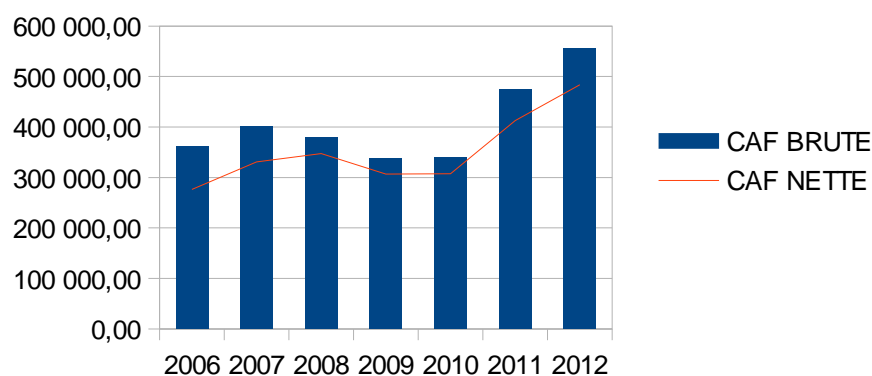
Nombre de tirage = 5

Nombre de remboursement = 11

Intérêts payés en 2012 au CRCA : 18 738,56 €

7. évolution CAF – capacité autofinancement -

évolution CAF



8. analyse de la fiscalité

etat fiscalité	2010		2011		2012	
	taux	produit	taux	produit	taux	produit
TAXES MENAGES		0		545 381		560 498
TH			10,35%	515 958	10,35%	530 438
TFB			0,00%	0	0,00%	
TFNB			2,34%	21 087	2,34%	21 444
TAXE ADDITIONNELLES FNB				8 336		8 616
TAXES ENTREPRISES		659 848		376 276		414 447
compensation relais	10,53%	659 848				160
CFE			21,38%	213 371	21,38%	257 600
CVAE				145 364		136 726
TASCOM				0		0
IFER				17 541		19 961
ATTRIBUTION COMPENSATION		283 907		293 098		283 271
attribution reçue		314 583		323 774		313 947
attribution versée		-30 676		-30 676		-30 676
FNGIR à reverser		0		-277 538		-280 420
sous-total fiscalité		943 755		937 217		977 796
attribution FDPTP		6 028		6 908		22 661
sous-total fond départemental		6 028		6 908		22 661
compensation de la réforme de la TP		5 295		53 110		53 154
Sous-total compensation Etat		5 295		53 110		53 154
TOTAL GENERAL PRODUITS		955 078		997 235		1 053 611

□ **produit fiscal sur les entreprises**

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, **la CET** (cotisation économique territoriale) remplace la TP. Elle est composée de plusieurs taxes :

- la CFE – cotisation foncière des entreprises dont le taux est modulable
- la CVAE- cotisation sur la valeur ajoutée dont le taux est fixé par l'Etat
- l'IFER- imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

La communauté a institué une base minimum de CFE à 1298 € (délibération du 30.09.2010)

□ **Produit fiscal ménages**

Depuis la suppression de la TP , toute communauté anciennement à taxe professionnelle unique dispose **d'une fiscalité « mixte »** constituée non seulement de la CET sur les entreprises , mais de la part de taxe d'habitation du département , de la part régionale et départementale de la taxe foncière non bâties. Les taux de ces taxes sont modulables

Politique d'abattement sur taxe habitation (délibération du 30.09.2010)

- Pour charge de famille 1 et 2 personnes : 15%
- Pour charge de famille 3 personnes et + : 20%

- ❑ **Le FNGIR** (fonds nationale de garantie individuelle des ressources)

Il vient compléter ou équilibrer le dispositif.

9. relations financières avec les communes membres

- ❑ **l'attribution de compensation**

En fiscalité professionnelle unique, les communes transfèrent à l'Epci des produits fiscaux et éventuellement des charges correspondantes aux compétences transférées à l'Epci . ces transferts de charges **sont neutralisés** budgétairement **par l'attribution de compensation**. C'est donc la différence entre les produits fiscaux et les charges transférées . Elle est négative pour 11 communes qui reversent à la communauté un total de 313 947 € à l'exception toutefois de la commune de St Lin qui perçoit une attribution positive de 30 676 €

Soit un total net de 283 271 € en 2012

NOM COMMUNE	ATTRIBUTION DE COMPENSATION POSITIVE	ATTRIBUTION COMPENSATION NEGATIVE
MAZIERES EN GATINE		1 155,00
BEAULIEU S/PARTHENAY		58 811,00
VERRUYES		62 238,00
CLAVE		18 938,00
ST PARDOUX		60 696,00
ST MARC LA LANDE		24 428,00
SOUTIERS		7 888,00
VOUHE		2 415,00
LA BOISSIERE EN GATINE		13 364,00
LES GROSEILLERS		6 952,00
ST GEORGES DE NOISNE		57 062,00
ST LIN	30676	
TOTAL	30676	313 947,00

elle est figée et non indexée mais peut être revue dans le cadre de nouvelles compétences transférées par les communes.

- ❑ **Le fond de concours**

L'article L 5214-16 du CGCT prévoit qu' *afin de financer le fonctionnement ou la réalisation d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versée entre un EPCI à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants à la majorité simple.*

Il a été décidé que pour toute opération de rénovation ou extension sur bâtiments scolaires, les communes participent à hauteur de 15.9% du montant ttc de l'opération.

Concernant la voirie, une participation peut être versée pour réaliser des travaux après accord concordant des parties.

Fond concours 2012	Fond concours sur école	Fond concours sur voirie
Commune Verruyes	42 520	2 730
Commune Beaulieu		2 440
Total	42 520	5 170

10. Les échanges humains avec les communes membres

Chaque année, les secrétaires de mairie sont invitées à échanger sur les projets et les actions de la communauté lors d'une journée en présence du comptable du trésor public .

C'est aussi l'occasion d'évoquer les évolutions possibles en matière de collaboration entre la communauté de communes et ses communes membres.

La réunion s'est tenue le 6 décembre 2012

L'intercommunalité au service du territoire

Axe 1 - Le développement économique

L'accueil des entreprises

1. Ateliers-Relais

Mr Guichet, GPI 79, loue les 2 ateliers depuis le 1^{er} septembre 2012, prenant la suite de ADAG 79 pour l'atelier n° 2.

2. Zone d'activité La croix des Vignes

L'IIBSN avait conclu à la présence d'une zone humide sur le site. Après avoir fait le choix d'une compensation de la zone humide sur un autre secteur, le bureau d'études NCA Environnement a été mandaté pour mettre en œuvre des mesures compensatoires. Ne trouvant pas les critères caractéristiques d'une zone humide sur La Croix des Vignes après analyses pédologiques, l'Etat a accepté de prendre en considération les conclusions de NCA. Le projet a donc été retardé dans l'attente d'une confirmation des services de l'Etat.

En parallèle, la commune de Saint-Pardoux a continué l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme communal, rendant compatible l'avancé du projet.

Courant 2013, A2I Infra et PARCOURS devront donc retravailler le dossier afin de déposer le Permis d'aménager et le dossier loi sur l'eau réactualisé.

La DETR a été refusée.

3. Zone activité Le Poirier

Situé sur la commune de Saint-Pardoux en zone mixte au PLU, un terrain d'une surface de 3 556 m² reste à vendre.

4. Zone activité La Chabirandière

L'installation du nouveau transformateur (puissance 630 KVA au lieu de 250 KVA) est différé dans l'attente d'une demande d'installation d'entreprise.

Installation et mise en service des bâtiments photovoltaïques réalisés par Mr Guerlais, terrain de Pressigny, en face de La Chabirandière.

Ces bâtiments, (3 lots de 1200 m²), redécoupés à la demande, peuvent accueillir des entreprises.

5. Cessions réalisés sur le budget principal

néant

6. Journée collège

La communauté de communes a organisé en avril 2012 avec le collège une journée de présentation de 8 entreprises locales, afin de faire découvrir des métiers aux élèves de 5^{ème}.

7. Subventions et aides à la création d'entreprises en 2012

La communauté **verse une participation financière** à divers organismes afin de faciliter l'installation et la création d'entreprise et la mise en relation

BRDE (<i>bourse régionale désir d'entreprendre</i>)	Pays de gâtine	7040,80
Enveloppe prêt d'honneur	Deux-sèvres initiative	635,00
Adhésion	Club des entrepreneurs	110,00

Bénéficiaires d'aides à l'installation en 2012

Noms Prénoms	Communes d'implantation	Activité	BRDE Accordée	CORDEET PE Accordé	FEADER Accordé
PILLOT Sébastien	St PARDOUX	Création d'une cave	5 000 €	5 022 €	5 022 €
JULIENNE Bruno	St PARDOUX	Création d'une entreprise de réparations de tv hifi electro menager	4 000 €		
COQUERIE Gaëtan	MAZIERES EN GATINE	Reprise d'une boulangerie	5 000 €		

L'aménagement de l'espace

1. Zone de Développement de l'Eolien

Le dossier ZDE déposé en Préfecture est classé sans suite compte tenu des évolutions législatives, la loi « Brottes » supprimant les ZDE.

Le développeur WPD continue ses études préalables dans l'optique de déposer un permis de construire en 2014.

2. Elaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal

Le conseil communautaire du 19 janvier 2012 a prescrit l'élaboration du PLU intercommunal et a fixé les modalités de la concertation.

Après lancement d'un marché public sous forme d'appel d'offres ouvert, le bureau d'études CITADIA Conseil a été retenu.

Choix de faire appel à un assistant juridique : DRUAIS LAHALLE et Associés

Création d'un comité de suivi constitué de deux représentants par commune.

Démarrage des études en septembre 2012.

3. Inventaire des Zones Humides

Cet inventaire est rendu obligatoire dans le cadre de l'élaboration du PLU.

Un groupement de commandes a été mis en place à l'échelle de 49 communes avec le Pays de Gâtine.

Bureau d'études retenu : NCA Environnement

Cet inventaire s'effectue à un échelon communal, chaque commune devant mettre en place un groupe d'acteurs locaux.

De nombreuses réunions sont programmées pour le suivi de cet inventaire (présentation de la démarché, présentation des cartes de prélocalisation, recueil d'informations sur les zones humides, explication de la méthode sur le terrain, restitution provisoire avant la phase de levée de doutes, puis délibération par le conseil municipal).

La voirie

Depuis 2001, La communauté a lancé une politique ambitieuse de rénovation des voies de circulation sur l'ensemble du territoire. Elle a atteint son objectif en rénovant l'ensemble des 218 km de voies d'intérêt communautaire à neuf à fin 2010.

Elle poursuit l'entretien en injectant 70 000 € de crédits par an

1. Travaux annuels d'entretien

Un groupement de commande a été constitué pour 3 ans avec les communes adhérentes

Entreprise attributaire du marché pour l'année 2012 : société COLAS

Prix unitaire à la tonne : 950,82 € ttc

Bilan quantitatif et financier : 8 T Soit 7606,56 € ttc

2. Travaux annuels de réfection de voirie

Un marché à procédure adaptée MAPA a été contractualisé avec l'entreprise COLAS pour 3 ans .
Ce marché à bons de commande permet d'étaler les travaux en fonction des besoins annuels.

Bilan des travaux réalisés 2012	
Dépenses	recettes
75 855,54 ttc	Report crédits n-1 = 31 736,05
	Régularisation attribution clavé = 682
	Attribution communes = 69 539

régularisation des fonds de concours de Verruyes et Beaulieu

Les crédits voirie précédemment consacrés à la réalisation de travaux sur les écoles font l'objet d'une régularisation étalée sur 10 ans à compter de l'exercice 2009.

Verruyes : 27 300 € soit 2730 € /an

Beaulieu : 24 400 € soit 2440 € /an

Régularisation attribution compensation Clavé

le rapport initial de la commission d'évaluation des charges précisait un mètre de 20.070 km de voies communales transférées de la commune de CLAVE

Considérant qu'une erreur matérielle a révélé une omission de 2,004 km, il a été décidé en accord avec la municipalité de rectifier le kilométrage de la voirie d'intérêt communautaire mise à disposition par Clavé qui est porté à 22,074 km

De rectifier le montant de l'attribution de compensation annuelle de la commune de clavé qui passera à 17 786.83 €

De faire le rappel depuis 2001 pour la somme de 7502 € payable en 3 annuités à compter de l'année 2013.

De faire l'appel d'un complément sur 2012 pour la somme de 682 €

3. ouvrage d'art

réfection suite à désordre urgent du pont de St Lin = 11 217, 76 €

L'intercommunalité au service du territoire

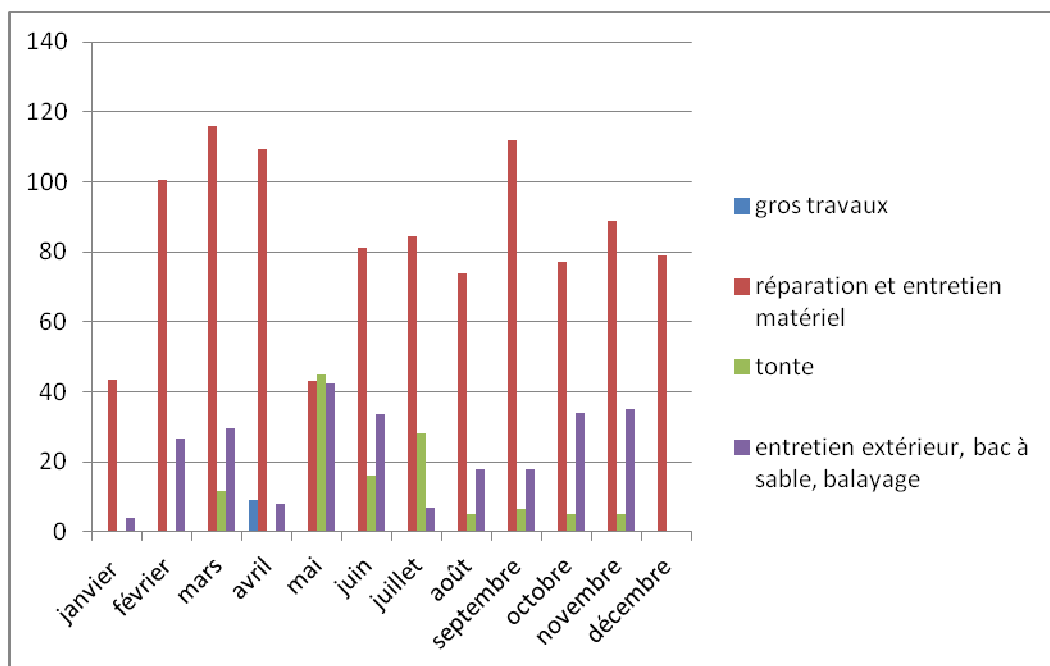
Axe 2 - l'enfant

La rénovation des bâtiments d'intérêt communautaire

1. Le service technique

1 agent est chargé de l'entretien et de la maintenance de l'ensemble des sites communautaires, à savoir les 6 écoles publiques, le pôle sportif, l'Ombrelle, la halte randonneur, la trésorerie, la gendarmerie, le local banque alimentaire, les espaces extérieurs des sites d'activités économiques.

Répartition des tâches sur l'année



L'achat d'un véhicule utilitaire léger en juin 2011 a permis de réaliser des économies sur les frais de déplacement du personnel

	2010	2011	2012
Carburant ivéco	2084,66	1952,12	952,41
Carburant kangoo		345,5	960,46
Autre carburant matériel		249,6	329,19
Frais déplacement	8088,02	4718,22	4238,28
Total	10172,68	7265,44	6480,34

Cout de fonctionnement du service technique	
Depenses	Recettes
36 908,14	

2. Pôle sportif intercommunal

Fréquentation en hausse :

Grande salle : 29 h par semaine pour les scolaires et 37 h pour les associations

Dojo : 24 h par semaine pour les scolaires et 17 h pour les associations

Installation d'un panneau de scores pour le club de Handball (fourniture du panneau par le club).

Projet d'extension pour des rangements supplémentaires

Compte tenu des coûts estimés pour la construction de rangements de façon traditionnelle, il est analysé l'installation de deux containers maritimes.

Michel LEFEBVRE est retenu pour la rédaction du permis de construire et le cahier des charges nécessaire à la consultation des entreprises.

Cout de fonctionnement du pôle sportif	
Depenses	Recettes *
40 015,26	6 063,13

* participation du Conseil Général pour le collège

3. Travaux sur bâtiments

- Ecole de Saint-Marc La Lande : mise aux normes électrique et réhabilitation des 2 classes
- Ecole de Beaulieu-Sous-Parthenay : réfection de la toiture
- Ecole de Verruyes : modification du chauffe eau
- Ecole de Mazières : remplacements menuiseries, installation nouvel auge pour garderie, remplacement circulateur
- Ecole Clavé : réfection cheminée
- Ecole St-Pardoux : réparation portail, modification circuit d'eau pour le personnel de ménage
- Pôle sportif : modification installation chauffage,

Bilan travaux sur bâtiments	
Fonctionnement entretien compte 61522	21 097,70
Investissement et gros travaux d'entretien op 37	67 597,62

4. Diagnostic accessibilité sur les ERP

L'ensemble des ERP de la communauté de communes ainsi que les ERP des communes membres ont fait l'objet d'un diagnostic accessibilité, dans le cadre d'un groupement de commandes.

La commission intercommunale d'accessibilité a été associée à la démarche (invitation aux réunions de présentation et de restitution).

5. Construction d'une caserne de gendarmerie

Le lancement du dossier de consultation des entreprises est reportée dans l'attente de l'accord de la subvention DETR et du financement auprès des banques

6. Ecole de Verruyes :

construction d'un accueil périscolaire, d'un préau, rénovation et mise en accessibilité des sanitaires primaires

Réalisation des travaux de janvier à septembre 2012.

Plan de financement définitif :

dépenses HT		recettes	
travaux mazières	9 031,00		
travaux verruyes	196 690,57	DETR	73 059,00
maîtrise d'œuvre	13 067,32	FRIL	35 000,00
SPS	1 871,25	fonds concours verruyes	42 520,00
contrôle technique	2 995,84		
procédure marché	908,29		
réseaux	1 205,44	CDC	81 610,71
études géotechniques	2 420,00		
démolition préfabriqué	4 000,00		
TOTAL HT	232 189,71	TOTAL HT	232 189,71

Une subvention au titre du FEADER avait été initialement acceptée (30 689.50 euros) mais n'a pas pu être versée compte tenu du taux d'aide publique maximal intégré à la convention.

7. Ecole du Chambon :

construction d'un accueil périscolaire et réhabilitation des classes

juillet 2012 : validation du projet d'extension

maîtrise d'œuvre : Michel LEFEBVRE

décembre 2012 : Validation de l'APS et demande de subventions

Les bâtiments à caractère pluri-communal

La communauté s'emploie à identifier les dépenses dans chacun des bâtiments dont elle a la gestion locative.

trésorerie

Cout de fonctionnement	
Depenses	Recettes
2 513,91	5 988,72

Gendarmerie

Cout de fonctionnement	
Depenses	Recettes
1 862,71	10 500

parc locatif – 1 logement T3

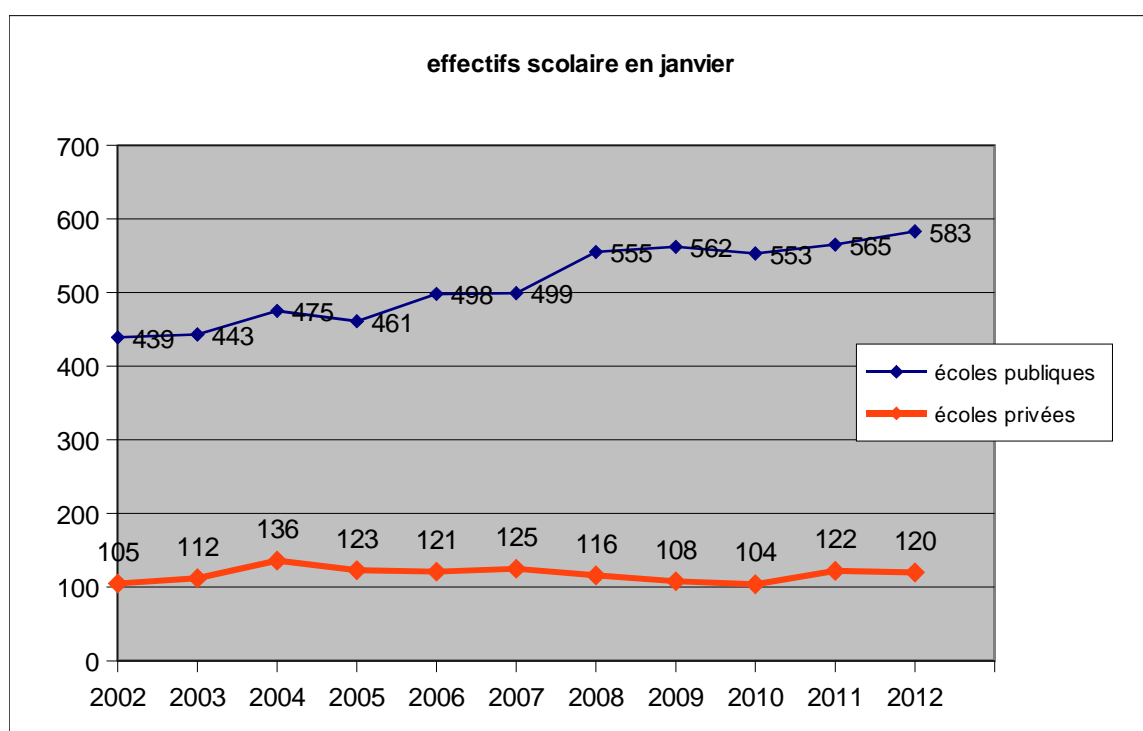
Cout de fonctionnement	
Depenses	Recettes
371,20	4 292,27

Le fonctionnement des écoles

La communauté gère 6 écoles publiques et soutient financièrement 2 écoles privées.

1. évolution des effectifs

en janvier	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
écoles publiques	439	443	475	461	498	499	555	562	553	565	583
écoles privées	105	112	136	123	121	125	116	108	104	122	120



2. l'enveloppe pédagogique

La communauté met à disposition des écoles **une enveloppe pédagogique** que chaque école gère en fonction des besoins. Malgré la variation des effectifs, cette enveloppe est maintenue à l'identique chaque année depuis 2005 soit la somme de **61 650 €**

Bilan de fonctionnement école (hors travaux investissement)	
DEPENSES	RECETTES
561 741,51	20 488,38
<i>dont dépenses enveloppe pédagogique</i>	

Soit un coût total à l'élève de **928,39 € net**

3. les écoles privées

la communauté a signé un contrat d'association avec les écoles privées du canton, ainsi tous les élèves sont pris en compte dans l'attribution versée (maternelle et élémentaire) . Après renégociation, la communauté applique depuis 2007, le dispositif d'aide calculé ainsi :

- liste détaillée de toutes les dépenses et recettes de fonctionnement des écoles publiques (hors billetterie et transport extra-scolaire) de l'année n-1 avec prise en compte du personnel administratif à raison de 1/5 des salaires de 3 agents
- calcul du cout moyen à l'élève du public avec application d'un plafond à 66 % servant de base au calcul du coût à l'élève dans le privé
- prise en compte des élèves du privé domiciliés dans le canton
- application de la parité avec le public pour les dépenses billetterie et transport extra-scolaire

subvention versée en 2012 aux 2 écoles privées du canton : **66 570,35 €**

subvention versée en 2012 aux écoles privées hors canton (clis) : **4 000,00 €**

le transport scolaire

La communauté de communes est dépendante du Conseil Général pour l'établissement des circuits. Elle agit en gestionnaire secondaire.

Nombre d'enfants utilisant le service du transport scolaire = 313 (310 en 2011)

En direction du collège : 214

En direction des écoles maternelles et primaires : 99

Ecole de Mazières = 27

Ecole de Clavé = 25

Ecole de Verruyes = 13

Ecole de St pardoux (publique) = 15

Ecole de Beaulieu = 5

Ecole de St pardoux (privé) = 11

Ecole de St marc la lande = 3

	2011/2012	
	tarif CG	tarif cdc
Tous trajets	48 €	44 €
Cne sans école	21 €	21 €
Rpi chambon		gratuit

Le même tarif s'applique quelque soit le nombre d'enfants d'une même famille

Bilan de fonctionnement transport scolaire	
Depenses	Recettes
14 026,03	12 267,40

L'Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

lieu unique : l'ombrelle à St Pardoux

modalités de fonctionnement :

petites vacances scolaires : à la journée

période estivale : à la semaine

les horaires : 7h30 à 18 h 30

★ Du 27 février au 2 mars 2012

51 enfants inscrits ce qui représente 172 journées enfants. (Idem en février 2011).

statistiques :

en moyenne, 35 enfants accueillis chaque jour

70 % ressortissant du régime général CAF et 30 % du régime agricole MSA : on constate une augmentation des enfants ressortissants du régime agricole.

24 enfants de - 6 ans et 27 enfants de + 6 ans

6 % QF 1, 18 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées par la CAF.

activités proposées sur le thème « Le grand magicien léandro vous dévoile ses astuces » : Des grands jeux, des tours d'illusions, préparation de potion magique, confection de la tenue de magicien, sortie cinéma...

★ Du 23 au 27 avril 2012

49 enfants inscrits ce qui représente 171 journées enfants. (Idem en avril 2011)

statistiques :

en moyenne, 34 enfants accueillis chaque jour

66 % ressortissant du régime général CAF et 34 % du régime agricole MSA : on constate une augmentation des enfants ressortissants du régime agricole.

19 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans

12 % QF 1, 8 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées par la CAF.

activités proposées sur le thème : « Sur les traces de ...Borbâ le pirate » : Chasse au trésor, Énigmes, sortie piscine, cuisine...

★ Du 9 juillet au 3 août 2012

147 enfants inscrits ce qui représente 1 244 journées enfants. Par rapport à l'été 2011, on constate une augmentation de 5 %.

statistiques :

en moyenne, 64 enfants étaient accueillis chaque semaine

73 % ressortissant du régime général CAF et 27 % du régime agricole MSA

47 enfants de moins de 6 ans et 100 enfants de plus de 6 ans

10 % QF 1, 13 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées par la CAF.

activités proposées : 1 thème par semaine

1. La tempête des couleurs : avec des sorties piscine, une journée au FLIP à Parthenay
2. Mission Cléopâtre : avec une sortie au zoo de Mervent, au bowling, et des activités au plan d'eau de Verruyes
3. Bouges ton corps avec une sortie à Sèvre Atruche à Courlay, au golf de Mazières
4. A la UNE cette semaine : avec des sorties piscine et une journée au parc de la Vallée à Massais.

Les minis-camps :

pour les 3 - 5 ans, au camping de Verruyes (jeux nature, grands jeux, veillée..)

pour les 6 – 8 ans, un camp trappeurs (safari vaches, activités de plein air, veillées...)

pour les 9 – 11 ans, à Vouneuil sur Vienne, séjour Futur (Journée au futuroscope, Piscine, activités de plein air, jeux, veillées ...)

pour les 12 – 15 ans, à la tranche sur mer (plage, marché, activités de plein air, baignade...)

★ **Du 29 octobre au 2 novembre 2012**

(4 jours de fonctionnement, le jeudi 1er novembre étant férié)

57 enfants inscrits ce qui représente 158 journées enfants. (en 2011, 44 enfants pour 136 journées enfants sur 5 jours) : + 14 %

statistiques :

en moyenne, 40 enfants étaient accueillis chaque jour

80 % ressortissant du régime général CAF et 20 % du régime agricole MSA

27 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans

4 % QF 1, 20 % QF 2 : seules ces 2 tranches bénéficient d'une aide aux loisirs versées par la CAF.

activités proposées sur le thème : « Lez'Arts Attitude »

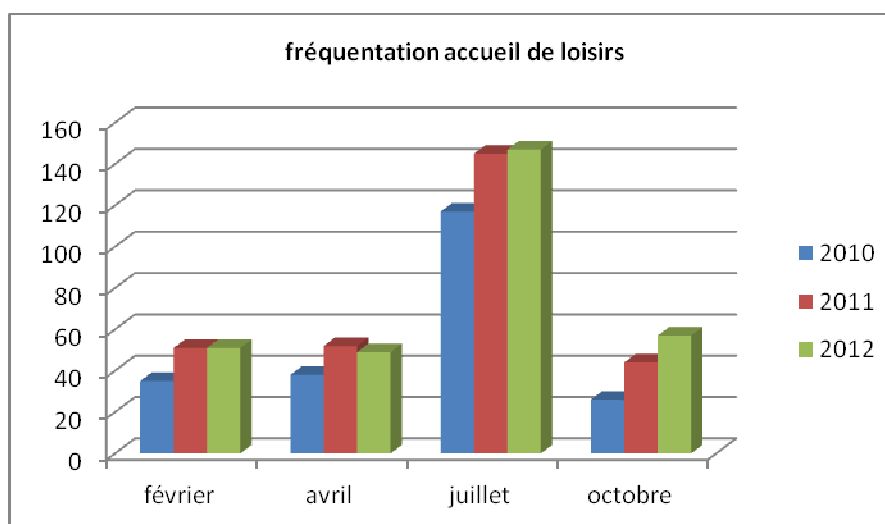
Peinture, Rap, Création d'œuvres d'art, cuisine, Graffiti, Hip Hop, boum, Sortie à Luka Land

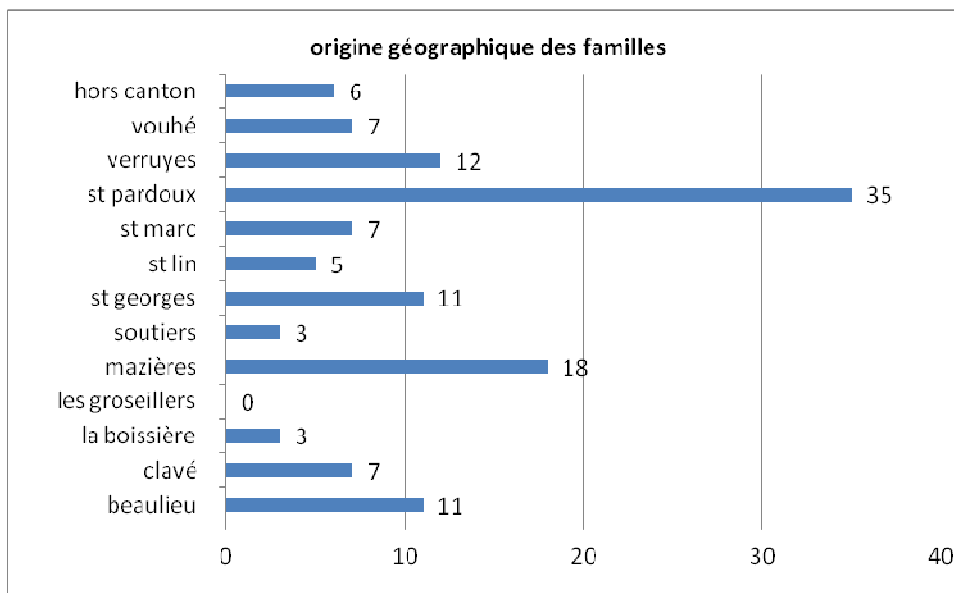
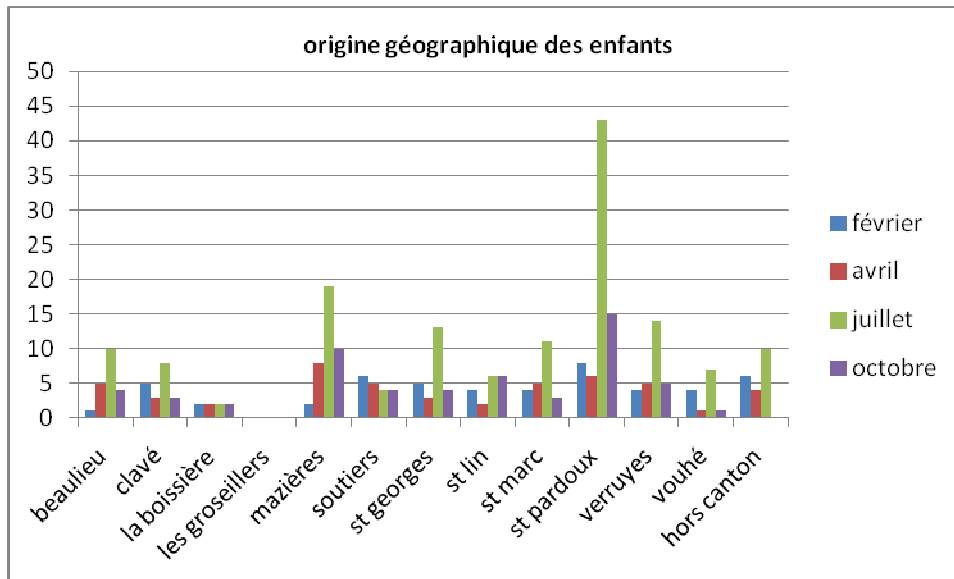
Concernant les petites vacances scolaires d'octobre, l'année 2012 a été marquée par une importante augmentation de la fréquentation, aussi bien en terme de nombre d'enfants que de journées/enfants.

Concernant les séjours en camp qui ont été proposés, ils ont tous été complets.

La composition des familles : 125 familles

soit 186 enfants dont 10 % de familles monoparentales.





Les relations aux parents

A la fin de chaque semaine de fonctionnement, un moment est proposé aux parents qui le souhaitent de venir déguster un goûter confectionné par les enfants et de découvrir les activités réalisées. Ces instants permettent de favoriser les échanges entre parents / animateurs / enfants.

Lors de l'accueil de loisirs en juillet, une soirée jeux de société était proposée par semaine ; les parents étaient invités à venir jouer avec leurs enfants au sein de l'accueil de loisirs. Ces moments ont été très appréciés des familles et de l'équipe d'animation.

la communication

Un tract est élaboré par l'équipe d'animation et est ensuite distribué dans chaque école du canton. L'information est également envoyée par mail aux familles directement (320 adresses mail), disponible sur le site de la communauté de communes et dans la presse.

Les inscriptions

Avant chaque période de vacances, une réunion est proposée permettant aux parents d'obtenir des informations sur l'accueil et d'effectuer les inscriptions.

l'équipe d'animation

Avant chaque période de vacances, l'équipe en place se rencontre dans le but de réfléchir au projet pédagogique afin de décliner le programme d'activités à mettre en place. Pour la période des petites vacances, une seule réunion suffit alors que pour l'été, 4 rencontres ont lieu.

A la fin de chaque semaine, des bilans sont mis en place par la directrice et la coordinatrice afin de veiller au bon fonctionnement.

Un accent particulier est mis sur l'accueil des parents.

L'encadrement est assuré par :

- une directrice titulaire du BAFD
- des animateurs (trices) titulaire du BAFA en nombre suffisant en fonction des effectifs présents chaque semaine
- des stagiaires BAFA en renfort

Les perspectives

L'été 2012 a connu une modification des tranches d'âges concernant les camps.

Un camp spécifique « collégien » a été organisé et un autre 9 / 11 ans. Ce fonctionnement est plus adapté pour les enfants, que ce soit pour le choix des activités que pour leur rythme et besoin.

Il sera proposé de renouveler l'expérience pour les camps de juillet 2013.

L'année 2013 commence avec une forte fréquentation : 27 % d'augmentation pour février (par rapport à février 2012).

Bilan de fonctionnement ALSH	
Depenses	Recettes
53 313,53	33 944,81

La Garderie périscolaire

Nombre de garderie périscolaire sur le canton : **8**

Horaires : De 7 H 30 à 8 H 50 le matin

De 16 H 30 à 18 H 30 le soir

Des dérogations sont possibles selon les demandes des parents, en raison de leur travail, à raison d'une ½ heure supplémentaire le matin et le soir.

A la rentrée de septembre 2012, **23 familles en ont fait la demande** (stabilité des demandes) ce qui concernenombre d'enfants

Des pénalités sont appliquées pour dépassement abusif de ces horaires en particulier le soir : 5 € sont facturés par quart d'heure entamé, et par enfant

Nombre de familles concernées par le service : **441**

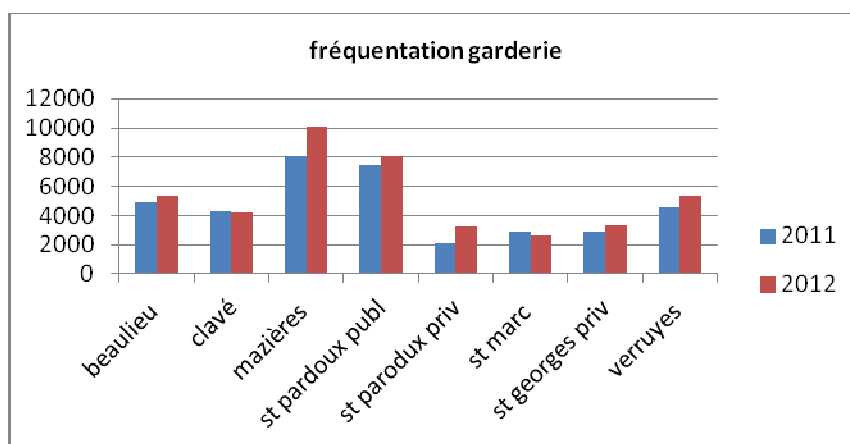
Soit **645** enfants dont 268 de moins de 6 ans et 377 de plus de 6 ans

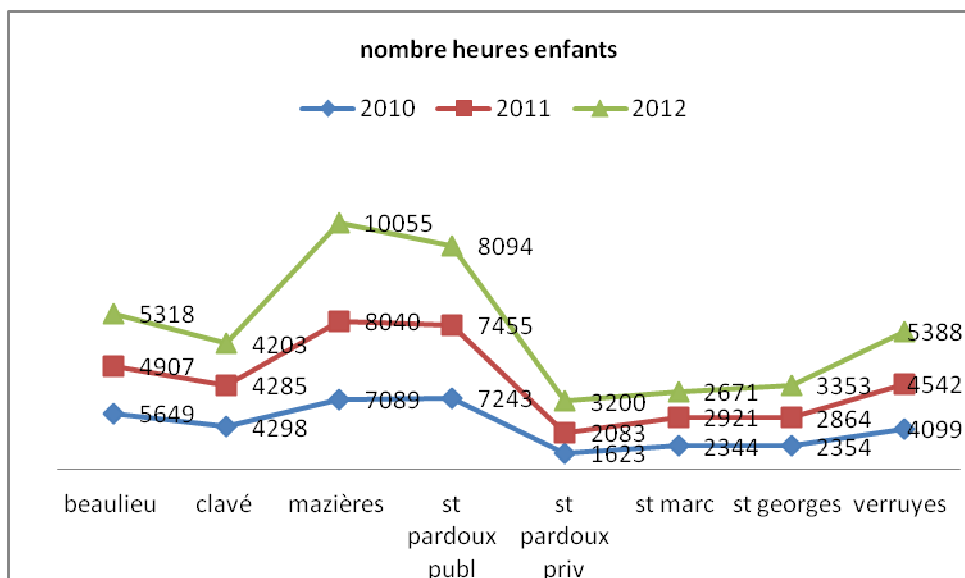
Quelques constats :

- mixité garçon / fille
- Toutes les catégories sociales sont représentées
- 80 % sont ressortissants du régime général (CAF) et 20 % de la MSA
- Taux d'encadrement à respecter : 1 animateur pour 10 enfants

La Fréquentation :

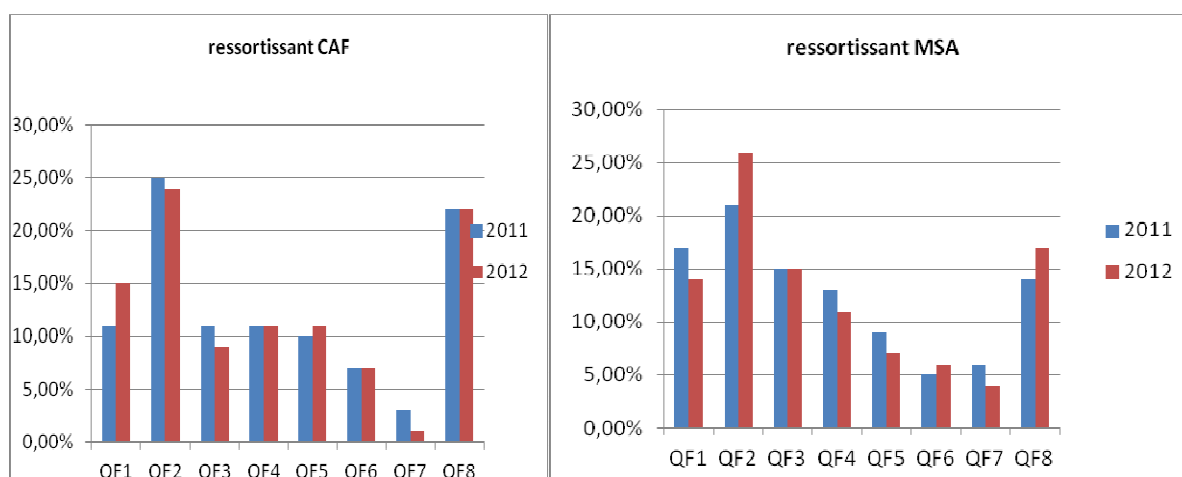
Une nette augmentation (+ 14%) par rapport à l'an passé, ce qui a nécessité le recrutement de 2 personnes supplémentaires.





Le quotient familial pris en compte dans le calcul de la redevance :

Avec la mise en place des tarifs selon les quotients familiaux, on remarque une homogénéisation dans la répartition des familles et que le faible quotient familial (**1 et 2**) représente **40 %**.



Les tarifs

QF	TRANCHES	garderie	mercredi loisirs à la journée	mercredi à la 1/2 journée
1	De 0 à 460	0,30 €	5,11 €	2,56 €
2	De 461 à 770	0,41 €	6,01 €	3,02 €
3	De 771 à 900	0,51 €	6,91 €	3,45 €
4	De 901 à 1050	0,62 €	7,80 €	3,91 €
5	De 1051 à 1200	0,72 €	8,70 €	4,35 €
6	De 1201 à 1350	0,87 €	9,60 €	4,80 €
7	De 1351 à 1500	0,97 €	10,50 €	5,25 €
8	Au-delà de 1500	1,08 €	11,37 €	5,70 €

Les activités

Les activités mises en place diffèrent selon les lieux d'accueil. Elles dépendent des effectifs. Les plus petits centres réalisent plus d'activités manuelles et les plus grands des jeux d'équipe.

Au printemps, il a été proposé aux accueils de loisirs périscolaires, à l'occasion de l'ouverture du Jardin Val de Flore pour la saison, de réaliser soit une fresque, soit une création grandeur nature sur le thème « LES IMAGES DU PATRIMOINE » : un grand travail d'imagination et de créativité a été fait de la part des enfants et des animatrices.

Ces chefs d'œuvres ont été exposés dans la serre au Jardin « Val de Flore » à Soutiers

Aussi bien les enfants que les animateurs, tout le monde s'est beaucoup investi dans ce projet.

→ Ces diverses activités sont faites en fonction des demandes, des envies des enfants, et des propositions des animatrices.

Importance de l'échange entre les enfants et l'animatrice afin de bien connaître les demandes des enfants pour essayer d'y répondre au maximum.

On peut remarquer qu'il existe une entraide entre les enfants (plus grands envers les plus petits).

Avant chaque rentrée scolaire, une réunion est programmée avec tout le personnel permettant ainsi de faire le point sur le fonctionnement et de travailler ensemble sur le projet pédagogique.

Du personnel en fonction du nombre d'enfant présents

site	fréquentation	nombre enfant le matin	nombre enfant le soir	encadrement	observation
beaulieu	+8 %	20	20	1 bafd	1 atsem le soir + 1 le matin +1 le soir
clavé	stable	15	20	1 bafa (dérogation direction)	1 bafa matin et soir
Mazières	+25 %	35	50	1 bafd	2 atsem avec bafa matin et soir +1 agent matin de soir +1 cap petite enfance matin et soir
st Pardoux	+8 %	30	35	1 bafd	1 bafa matin et soir +1 atsem le matin +2 agts le soir
st Pardoux privé	+53,50 %	10	10	1 bafd	
st georges	+17 %	18	15	1 bafa	1 agent matin et soir
st marc	-9 %	10	10	1 bafa	1 atsem le mardi et jeudi soir
verruyes	+18 %	16	24	1 bafd	1 atsem matin et soir +1 temporaire le soir

Le mercredi loisirs

site unique : l'ombrelle à Saint Pardoux

Horaires : de 7 H 30 à 18 H 30

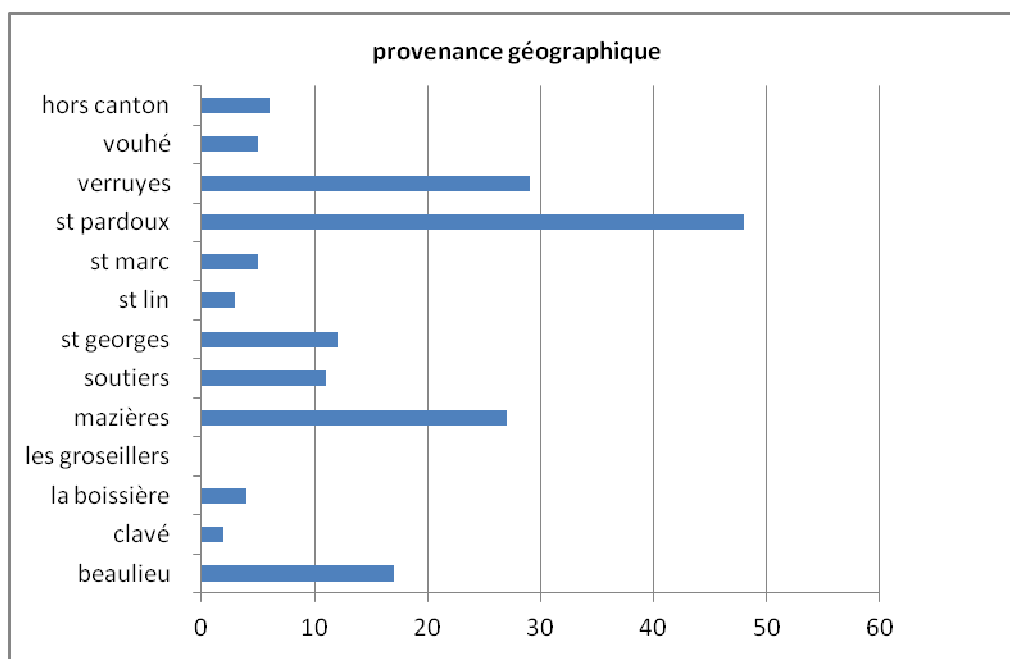
Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la ½ journée.

Nombre de familles concernées : 115

Soit 170 enfants dont 90 de - 6 ans et 80 de + 6 ans

Quelques constats :

- mixité garçon / fille
- toutes les catégories sociales sont représentées
- 85 % sont ressortissants du régime général (CAF) et 15 % de la MSA
- Les enfants proviennent de toutes les communes du canton



Les activités

Activités manuelles, ateliers arts plastiques avec des intervenants, modelage, aquarelle, poterie, sculpture ...(découverte de nombreuses techniques)

Grands jeux collectifs

Activités sportives : Judo, Piscine, Equitation, Tennis de table, Patinoire, bowling, ...

Activités culturelles : Spectacle au Moulin du Roc, Cinéma, conte avec des intervenants de la bibliothèque, musique, karaoké, bibliothèque, atelier théâtre avec un intervenant

Ateliers cuisine

Environnement : projet avec le jardin Val de Flore, plantations, grand jeu d'orientation, randonnée,, parc animalier, ...

Rencontre avec les résidents de la Maison de Retraite : loto et olympiades société

Echange des rôles : « Quand je serais grand, je serais animateur »

Les actions menées doivent permettre aux enfants de découvrir « leur environnement » et de développer des échanges. Les associations locales sont pour cela sollicitées.

Cette année, un professionnel du théâtre est venu pendant 5 séances faire découvrir cet art aux enfants avec pour objectif de mettre en place un petit spectacle de fin d'année à destination des parents. Une cinquantaine d'enfants a participé à ces séances qui se sont révélées très riches. Fin juin, les parents, les grands-parents, ont pu assister au spectacle de leurs enfants avec un regard émerveillé. Un seul mot : BRAVO

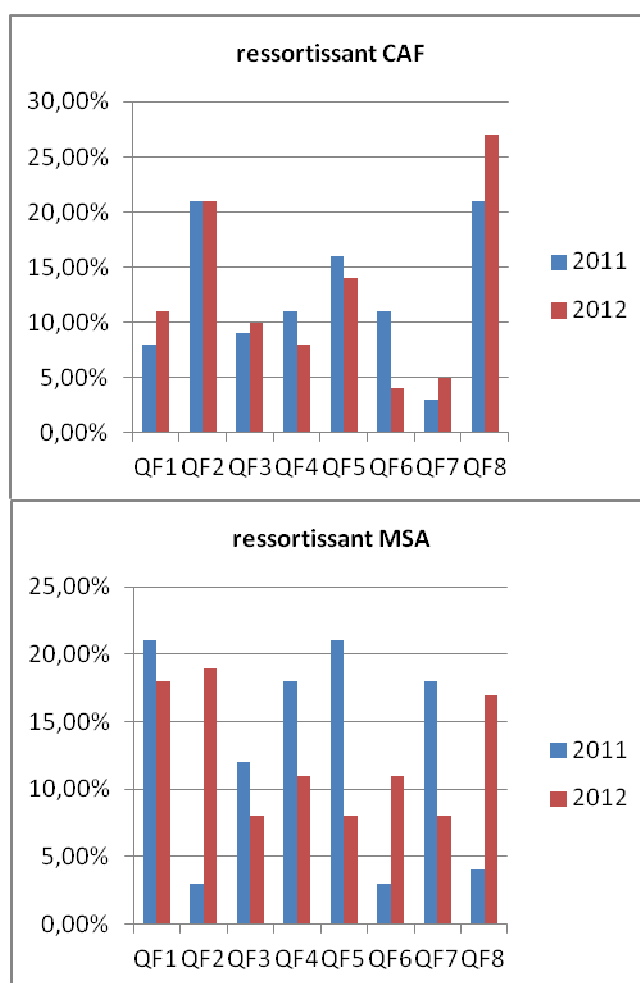
La Fréquentation :

une petite augmentation des effectifs : **+ 8 %**, de 3 021 à **3 297 heures de présence.**

Avec une majorité d'enfants de 4/5 ans. En moyenne, il y a entre 45/50 enfants par mercredi.

Il y a toujours autant d'enfants n'habitant pas sur le canton qui participent à l'accueil du mercredi, qui s'explique par des activités et des tarifs attractifs.

Fréquentation par quotient :



l'encadrement :

l'équipe d'animation : 1 directrice et 6 animatrices.

L'équipe se rencontre régulièrement tout au long de l'année pour préparer le programme d'activités, pour échanger sur les enfants, le fonctionnement... Ces temps d'échanges sont très importants car ils permettent à l'équipe d'animation de communiquer sans la présence des enfants.

Les animateurs ont la possibilité chaque année de suivre des formations. Cette année, 2 agents ont terminé la formation BAFD avec passage devant jury.
Des formations ont également été suivies sur les thèmes suivants : psychologie de l'enfant, temps de repas en accueil de loisirs. Une formation au 1^{er} secours a été suivie dans l'année.

La communication

le programme est affiché dans les écoles du canton, et est donné à chaque enfant par l'intermédiaire des enseignants. Il est également envoyé par e mail aux parents qui le souhaitent

Bilan de fonctionnement garderie et mercredi loisirs	
Depenses	Recettes
229 260.17	157 334.98

prix de revient heure enfant

Exercice	total dépenses	recette				Nombre heures	Prix revient heure
		Recette famille	Recette subvention	Autres recettes et rembt	Total recettes		
2011	220 470	42 772	127 131	1 008	170 911	40 118	1,24
2012	229 260	48 581	106 826	1 927	157 334	45 579	1.58

La halte –garderie

Depuis mars 2011 la halte-garderie accueille les enfants agés de 2 mois ½ à 4 ans sur 2 journées par semaine.

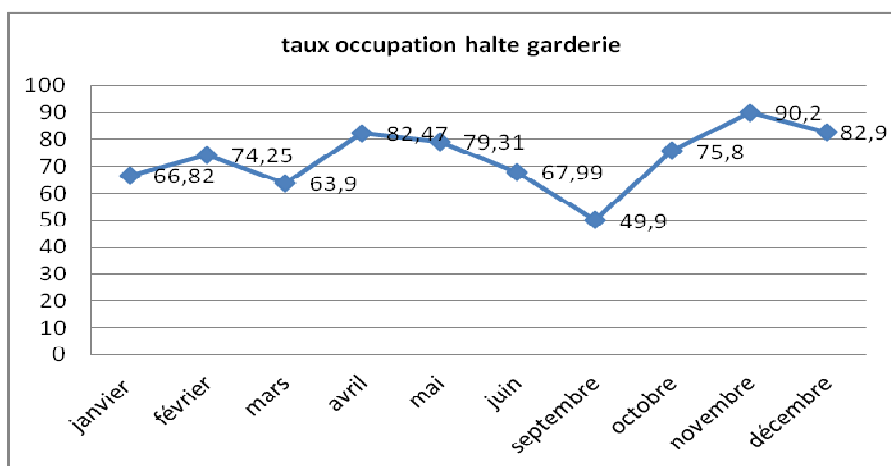
le taux de fréquentation atteint 73.35% en 2012 (62.59 € en 2011)

La prise en charge des enfants est assurée par une équipe pluridisciplinaire diplômée de 3 personnes directement impliquées dans la vie quotidienne de l'enfant (soins, activités, repas, bien-être).

une éducatrice de jeunes enfants
une auxiliaire de puériculture
un agent social

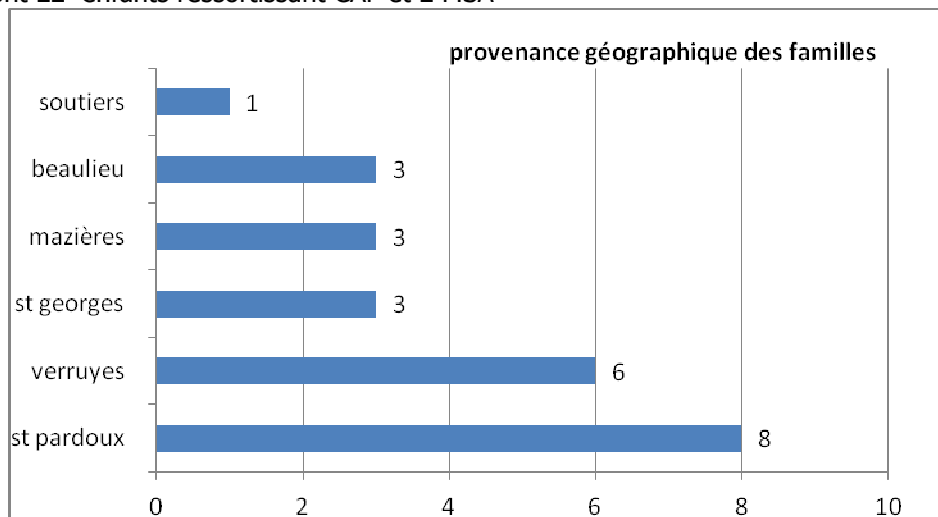
10 enfants par heure peuvent être accueillis, tout en respectant le taux d'encadrement à savoir :

- 1 personne pour 8 enfants qui marchent
- 1 pour 5 enfants qui ne marchent pas.



qui fréquente la halte garderie ?

- 24 enfants accueillis
Dont 22 enfants ressortissant CAF et 2 MSA



les tarifs

composition famille	1 enfant	2 enf	3 enf	4 enf
taux effort horaire	0,06%	0,05%	0,04%	0,03%
taux minimum (01/01/12)	0,35 €	0,29 €	0,23 €	0,17 €
plancher mois=598.42 €				
taux maximum	2,77 €	2,31 €	1,84 €	1,38 €
plancher mois=4624.99 €				

barème défini par la CNAF. Ce barème est calculé sur la base d'un taux d'effort appliqué aux ressources mensuelles moyennes de la famille

l'implication des parents

Les parents sont invités à participer à plusieurs types de réunions durant l'année mais peu de parents s'impliquent réellement.

Le 28 juin 2012, 2 parents ont participé **au comité de suivi** de la structure au cours duquel le fonctionnement de la halte-garderie a été abordé en terme de bilan et de perspective d'évolution qui répondrait mieux aux besoins des familles.

Le 09 octobre 2012 l'équipe a convié les parents à **une réunion de rentrée** 5 parents dont 2 couples étaient présents.

Un rappel des points du règlement de fonctionnement a été abordé de façon à optimiser l'accueil des familles, suivi d'une lecture partielle du projet pédagogique.

La thématique a été choisie pour l'année 2012/2013 autour de laquelle un certain nombre d'ateliers seront déclinés pour permettre à chacun de développer les 5 sens.

Le 15 novembre 2012, 1 couple parental fréquentant la structure a participé à **une conférence** concernant la prévention des accidents domestiques pouvant survenir chez l'enfant de moins de 3 ans.

Les activités

Elles sont programmées et affichées dans le hall d'entrée :

Motricité avec mise en place de parcours variés, ateliers de travaux manuels en lien avec les saisons et les événements marquants au cours d'une année, jardinage, cuisine, ateliers musique, comptines et histoires variées.

Cependant une grande place est laissée au jeu libre qui est un vecteur essentiel dans le processus de construction de la personnalité chez le jeune enfant.

Le 17 décembre 2012, un spectacle de Noël organisé en partenariat avec le centre socio-culturel de Champdeniers a été proposé aux familles. 4 familles ont participé aux festivités. Tous les ans les énergies, nos idées et les budgets sont mutualisés de manière à présenter une animation de qualité à nos territoires respectifs. Ces rencontres permettent aux participants d'échanger, de découvrir une autre structure, et aux professionnelles d'amorcer un dialogue autour de nos pratiques éducatives mises en place dans nos structures respectives.

Lien avec le Ram –relais assistante maternelle-

Lien naturel et automatique avec le relais car la responsable de la halte-garderie est également l'animatrice du relais.

Pour certaines familles, la fréquentation du relais fait office « **de passage, de tremplin** » vers le service de halte-garderie.

Certaines assistantes maternelles fréquentant le relais n'hésitent pas à orienter les parents vers la Halte-Garderie lorsqu'elles ne peuvent pas répondre à certaines demandes éducatives. Nous accueillons certains enfants en garde mixte, c'est à dire un temps chez l'assistante maternelle, et un autre temps au sein du collectif d'enfants. Dans ces cas évoqués, le processus de socialisation est avancé avant la rentrée à l'école maternelle.

Lors des animations collectives du Relais, parents (utilisateurs de la Halte) et assistantes maternelles échangent leur savoir faire et leur savoir être. A l'issue des ces temps de partages des relations riches, complémentaires basées sur la notion du respect naissent et se développent tout au court de l'année. Ils se découvrent des problématiques communes dont ils peuvent y réfléchir, y débattre dans un lieu neutre.

Réunions :

1 réunion mensuelle d'une durée de 2 heures dans laquelle nous abordons :

notre pratique éducative.
nos activités d'éveil.
notre bilan évolutif pour chaque enfant accueilli.
notre projet pédagogique.
nos divers projets à mettre en place l'année prochaine.

2 comités de suivi sur l'année de référence.

L'accueil des enfants :

le médecin référent a été contacté car nous accueillons un enfant porteur d'une pathologie rénale. Il nous a indiqué la conduite à tenir en cas de fièvre avérée.

Nous travaillons en partenariat régulier avec la puéricultrice de secteur qui suit des enfants que nous accueillons à la halte.

La structure n'accueille pas d'enfant porteur de handicap.

Perspectives

Ce fonctionnement a trouvé ses limites en terme de jours d'ouverture et non de capacité d'accueil. Les modes de vie évoluent. Les pratiques professionnelles des parents changent. De plus, la demande d'intervention auprès du jeune enfant se révèle multiple. Elle ne se résume pas à des demandes de places d'accueil pour les parents qui travaillent, mais s'élargit à des demandes de socialisation, d'éveil et de soutien à la parentalité.

Suite à de nombreuses demandes non satisfaites, une réflexion a été lancée en 2012 sur les temps d'ouverture de la halte-garderie. Après de nombreuses réunions, il a été décidé de **passer de 2 à 3 jours d'ouvertures, à savoir le mardi, le jeudi et le vendredi, de 8 H à 18 H** ; en accueillant 12 enfants (au lieu de 10).

Ce nouveau fonctionnement devrait débiter à la **rentrée de septembre 2013**.

LE RAM (Relais Assistante Maternelle)

Actions spécifiques menées par le Relais :

Pas d'augmentation des temps collectifs proposés aux utilisateurs.

- ⇒ **2 heures** d'animations collectives par semaine **le lundi matin de 9 h30 à 11 h30** durant la période scolaire.

1/ Sensibilisation au milieu aquatique

Suite aux deux séances « découverte » de piscine de l'année 2011 qui ont suscité un véritable intérêt pour les assistantes maternelles et les parents, le projet a été développé en proposant un cycle piscine **de 7 séances** programmées en 2012.

Sur l'ensemble de l'activité, il se dégage une moyenne de **7 enfants** et de **5 adultes** par séance.

objectifs

- Instaurer un temps particulier en dehors des locaux du Relais.
- Créer un groupe de participants qui s'investit régulièrement dans cette activité
- Tisser du lien, impulser des moments de complicité entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants.

évaluation

- Ce cycle a permis la constitution d'un groupe de participants qui a développé tout au long de l'année de réelles relations de partage et d'échange en lien avec l'activité proposée.
- Ce temps a suscité du plaisir à être ensemble.

effets sur l'enfant :

- prendre confiance en lui
- faire des découvertes sensorielles
- s'adonner à une activité motrice
- renforcer une sécurité affective tout en développant un certain éveil social sous le regard bienveillant des adultes encadrants

2/ rencontre inter-relais

Les échanges avec le Relais de Champdeniers ont été reconduits en 2012 avec 2 rencontres organisées

Ces temps communs offrent la possibilité :

- D'échanger notre savoir-faire entre animatrices et donc d'enrichir, de faire évoluer les pratiques respectives.
- D'engager le dialogue entre les assistantes maternelles des deux secteurs.
- De créer du lien et de développer l'envie de travailler ensemble autour de projets futurs.

3/ Echanges réguliers avec différents partenaires :

- rencontres avec la puéricultrice de secteur en vue d'échanger des informations visant à optimiser le travail de complémentarité effectué en direction des assistantes maternelles et des parents.

- Le jardin de Wally (association des assistantes maternelles) présent sur le territoire demeure un partenaire avec lequel le relais échange des informations relatives à l'offre et la demande des familles et des assistantes maternelles.

- Cycle de conférences mutualisé entre 5 relais et l'association Familles Rurales de Secondigny sur le thème de « l'enfant et l'habitat »

les interventions 2012 :

- Aménagement du domicile. Aude Botton psychomotricienne.
- Sphère privée, Sphère publique(domicile de l'assistante maternelle), la relation employeur-salarié. Michèle Bromet Camou Psychologue.
- Prévention des accidents domestiques. Intervention Groupama.
- La place de l'enfant au sein de sa famille. Caroline Vincent thérapeute familiale.
- Soirée sous forme d'ateliers, « conduite à tenir en cas d'accidents domestiques » avec Sandrine Guérout et Isabelle Perrigouard puéricultrices de secteur et un couple de pompiers.

Bilan quantitatif et qualitatif de ce cycle de conférence

Ce cycle de conférences a permis de réunir 36 parents et 125 assistantes maternelles .

Grâce au renouvellement de cette action la démarche de collaboration a été enrichie. Les liens professionnels entre animatrices de relais ont été renforcés et une nouvelle dynamique de travail s'est engagée pour l'année 2013. Les participants ont eu la possibilité d'échanger et de réfléchir dans un lieu neutre et d'acquérir des connaissances grâce à des intervenants spécialisés.

Analyse qualitative de l'année 2012

L'ensemble de ces actions a pu entraîner une **évolution positive** dans la pratique des assistantes maternelles :

- Une ébauche et des pistes de réponses à certaines questions en lien avec leur pratique quotidienne.
- Une prise de conscience et une valorisation de leurs compétences.
- La possibilité de faire un lien entre la théorie et la pratique éducative.
- La motivation pour certaines à entreprendre des formations.
- Etre en position de demande, de recherche d'informations complémentaires aux apports théoriques délivrés par les intervenants au cours de l'année 2012.

Le retentissement de ces actions sur la socialisation des enfants :

- par le biais des différents temps collectifs proposés dans le cadre du Relais ; qu'ils soient menés dans les locaux où à l'extérieur, les enfants peuvent assimiler les comportements, les normes, les codes indispensables qui garantissent le bon déroulement de ces activités collectives.

Le lien dans la relation employeur-employé :

- Les conférences ont permis aux parents employeurs et aux assistantes maternelles de se sentir moins seuls face à certaines problématiques.

Projets et perspectives du relais pour l'année 2013 :

- Renouvellement du travail en partenariat avec les 5 relais de Gâtine avec une évolution à noter pour 2013 : la Communauté de Communes du Pays Thénezéen, Le Centre Socio-culturel du pays Ménigoutais et la MPT de Châtillon sur Thouet se sont joints au projet.
- 2 sorties courant mai juin à la ludothèque de Parthenay.
- Le maintien des rencontres inter-relais.
- Augmentation du temps de travail de l'animatrice du Relais.

Le relais est ouvert seulement une journée et demi par semaine et de ce fait ne remplit pas totalement ses missions. C'est pourquoi à compter de septembre 2013, le temps consacré au RAM va évoluer pour passer à un temps de travail de l'animatrice de 28 heures par semaine (en temps scolaire) avec recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants.

Cette augmentation du temps de travail permettrait :

- de répondre aux demandes des parents et des assistantes maternelles,
- de développer des actions,
- de proposer un 2ème temps collectif,
- de favoriser les liens avec les autres RAM de Gâtine ainsi que le réseau des RAM du département (participation aux rencontres, échanges de pratiques...)

Bilan de fonctionnement halte garderie et ram	
Depenses	Recettes
59 747.06	26 047.44

Prix de revient du service

	Nombre d'heures /enfant	Prix de revient h/enfant
2011	3 630	9.33 €
2012	4 538	7.43 €

La garde à horaires décalés

Mise en place : **septembre 2009**

Gestion directe : **janvier 2011**

Ce service a pour objectif la garde d'enfants au domicile des familles en horaires décalés, c'est à dire **avant 7h30 et après 18h30** en complément d'un mode de garde classique la journée dans la limite de 4h30 et 24h.

Il est destiné à la garde des enfants (fratries) de 0 à 11 ans.

Ce service doit permettre de :

Mutualiser les emplois entre les différents services Petite Enfance, Enfance et Aide à domicile dans la perspective de renforcer et/ou développer ces emplois,

Respecter le rythme des enfants,

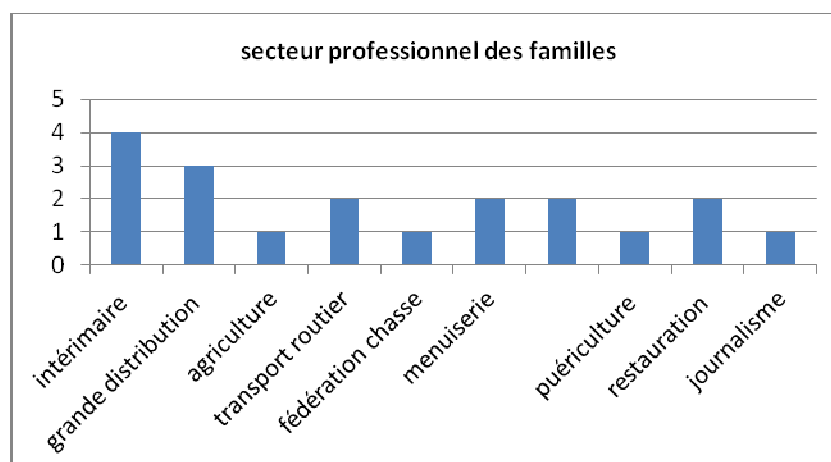
Contribuer à l'amélioration de l'articulation : vie familiale et vie professionnelle

Nombre de familles ayant bénéficié du service :

12 familles dont 5 monoparentales domiciliées sur les communes de Mazières, St pardoux, Clavé, Sr georges, Soutiers, St lin, Beaulieu.

Soit 14 enfants de - 6 ans

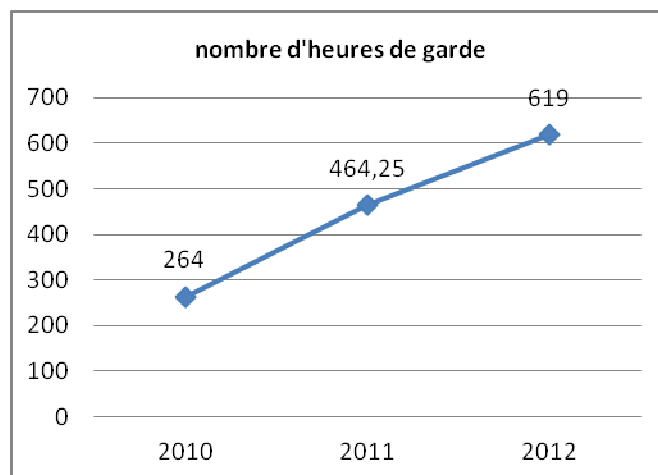
et 7 enfants de + 6 ans



Les intervenants à domicile : les salariés du SIVOM (des Assistants de Vie aux Familles, des Auxiliaires de Vie Sociale).

Un vrai travail de collaboration existe entre le SIVOM et la Communauté de Communes qui permet de pérenniser l'emploi sur le canton.

La demande est en **augmentation constante** depuis la mise en vigueur du service :



Tarifs

revenus mensuels des familles et prestations familiales			facturation
1 enfant	2 enfants	3 enfants	tarif horaire
0 à 1300 €	0 à 1600 €	0 à 1800 €	2,50 €
1301 à 2000 €	1601 à 2300 €	1801 à 2700 €	3,50 €
2001 à 3000 €	2301 à 3300 €	2701 à 3700 €	4,50 €
3001 à 4000 €	3301 à 4300 €	3700 à 4500 €	9 €
4000 à 4500 €	4300 à 4800 €	4500 à 5000 €	14 €
4500 € et plus	4800 € et plus	5000 € et plus	20,50 €

le sivom facture sa prestation à raison de 20.50 € l'heure en journée et à 22.50 € la nuit

Bilan de fonctionnement garde à horaire décalé	
Depenses	Recettes
11 420.72	5209.94

Prix de revient du service

	Nombre d'heures /enfant	Prix de revient h /enfant
2011	464.25	11.84 €
2012	619	10.03 €

Politique du logement

Adil

Association départementale information logement

Subvention annuelle = **205 €**

FSL

Fonds solidarité logement pour permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent, de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture d'énergie, d'eau et de services téléphoniques
Géré par le Département.

Subvention annuelle de **450 €**

En 2011, 4541 ménages ont bénéficié des aides du FSL sur le département soit un total de 1 694 000 €

Sur le territoire intercommunal , 30 246 € d'aides ont été accordées par le FSL.

Plh

Le programme local de l'habitat est conduit par le Pays

Participation versée en 2012 = **2 749.87 €**

Opération HABITER MIEUX

C'est un programme lancé par l'Etat dans le cadre des « investissements d'avenir »

Objectif :

Aider à améliorer son logement , sa qualité de vie , son pouvoir d'achat au moyen d'aide financière.

La communauté de communes s'est inscrit dans cette démarche le 10 juillet 2012, et a prévu de venir abonder les aides de l'Anah à hauteur de **500 € par logement.**

Ainsi, un même dossier peut atteindre 2600 € d'aides se décomposant ainsi :

Aide habiter mieux = 1600 €

Aide cdc = 500 €

Complément d'aide = 500 €

Enveloppe financière de la Communauté :

20 logements sur 2 ans soit 10 000 € destinés aux propriétaires occupants de la catégorie « modeste » définie par l'Anah

Politique d'aide sociale

Dans le cadre de ses compétences facultatives, la communauté de communes apporte son soutien financier à diverses organismes oeuvrant dans le domaine social.

1. Hébergement des structures à caractère social et médico-social : château la Ménardière

Les services hébergés :

Le sivom – l'aicm – les services du conseil général : PMI et assistante sociale - la médecine du travail d'entreprise privée ou publique –

Les associations : togo et acca

La maison de retraite -propriétaire du château- prend en charge les frais de fonctionnement et demande une participation financière à la communauté .

La communauté assure la gestion immobilière du château en refacturant l'hébergement aux occupants et pourvoit à l'entretien ménager par l'intermédiaire d'un prestataire externe (l'AICM)

L'espace d'utilisation est complet.

Bilan de fonctionnement hébergement au château	
Depenses	Recettes
29 452.27	18 571.63

2. Local distribution alimentaire

La communauté met à disposition un local près de l'école de Mazières à l'association qui gère la distribution alimentaire aux personnes nécessiteuses.

L'association au vu des critères définis au niveau départemental distribue des colis de denrées alimentaires appelés « parts ». Elle se fournit auprès de la banque alimentaire en s'acquittant d'un prix au poids.

- coût indirect de l'hébergement = **1 091.08 €**

3. Association Intermédiaire des Cantons de Mazières, Menigoute, coulonges..

Cette association accueille et accompagne les personnes en difficulté en proposant leurs services auprès des établissements publics ou privés.

La communauté lui fait appel pour le nettoyage de locaux ou remplacement tous services

nombre d'heures travaillées en 2012 : **3898.40 h** soit 2.14 ETP

pour un coût financier de **52 669 €**

subvention : **2600 €**

4. La mission locale – maison de l'emploi

permanences d'accueil d'information et d'orientation pour les jeunes de 16 à 26 ans
un local est mis à disposition à la mairie de St Pardoux

subvention : **6 770 €**

frais de fonctionnement du local (ligne téléphonique Paio) = **562.08 €**

L'activité globale de la Mission locale en 2012 :

elle représente 7,94 ETP en 2012 *contre 7,78 en 2011.*

947 jeunes suivis dont 451 premiers accueils

61 % sont entrés en emploi ou en formation dans l'année

71 % de niveau inférieur ou égal au CAP Ou BEP

42 % sont peu mobiles et 15 % ont un cyclomoteur

8 entrées en contrat de professionnalisation et 41 en apprentissage

54 retours en formation ou scolarité – 88 en formation Conseil Régional

5. Le FDAJ

fonds d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle âgés de 16 à 25 ans géré par le Département.

Les interventions permettent de :

- s'alimenter (distribution de tickets service)
- résoudre un problème de mobilité (permis de conduire, aide au transport, aide à l'assurance auto)
- résoudre un problème ponctuel de logement lié à l'insertion (hébergement lié à un entretien d'embauche, à un stage ..)

subvention annuelle = **160 €**

total des aides accordées par le FDAJ sur le territoire intercommunal = 56 €

Bilan de fonctionnement des actions sociales	
DEPENSES	RECETTES
45 032.75	18 617.33

AXE 3 : l'environnement

Elimination et valorisation des déchets ménagers

La communauté a délégué la compétence collecte et traitement des déchets ménagers au SMC VAL DE SEVRE ET SUD GATINE depuis 2001.

Elle assure uniquement la facturation du service auprès des usagers particuliers, le SMC gérant les professionnels.

Principe de facturation : La redevance

Elle a été instituée par le SMC en date du 18 décembre 2002.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 : 2 facturations annuelles, payable à échéance

Possibilité de mensualisation de la redevance par prélèvement automatique.

Les tarifs appliqués sont définis par le SMC Val de Sèvre en fonction des services rendus qui sont :

- *La collecte des ordures ménagères et la collective sélective*
- *Le tri des déchets recyclables*
- *La fourniture des différents containers nécessaires*
- *l'évacuation et le traitement des produits non valorisables*
- *L'exploitation des déchetteries*

Le tarif applicable s'appuie sur la composition du foyer, le nombre de ramassage, la conteneurisation (individuel ou collectif)

Les tarifs au 01/01/2012 ttc :

Nbre pers	1	2	3	4	5	6	7	8	RS
	162.95	208.35	244.43	270.04	295.64	301.46	307.29	314.27	208.35

La communauté a reversé au SMC pour le service OM la somme **647 782.80 €** soit
gestion déchets = **595 940.66 €** (579 956.94 en 2011) soit + 2.75%
frais administratif = **51 842.14 €** (55 373.34 en 2011) soit - 6.38%

les pertes sur créances

chaque année, un écart est constaté entre la participation versée au SMC et l'encaissement de la redevance auprès des usagers, pour diverses raisons :

	dégrèvement	Créances Irrécouvrables	Créances Eteintes	TOTAL
2011	7 135.75 €	4000.00 €	-	11 135.75
2012	9 044.07 €	3588.58 €	2 185.15 €	14 817.80

Bilan de fonctionnement de gestion des OM	
dépense	recette
658 736.84	657 340.37

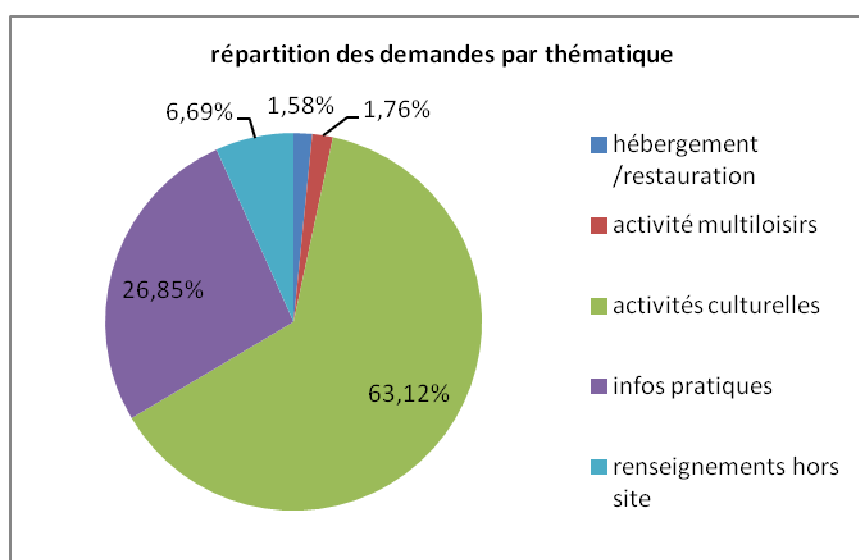
Accueil et promotion touristique

La communauté a délégué cette compétence à l'association « tourisme en gâtine » en 2011.

Cette association a pour objectif d'être **un office de pôle touristique** et de coordonner les activités et les actions d'accueil, d'information et de promotion touristique sur le Pays de gâtine.

Permanence – point d'info touristique communautaire : **la commanderie de St Marc la lande** :
Ouverture : Du 1^{er} juin au 30 septembre – du mercredi au dimanche de 13h30 à 19h00

On constate une évolution de 27% de visiteurs supplémentaires entre 2011 et 2012 avec une prédominance de visiteurs originaires de Grande Bretagne (68,33 %).
Le Point d'info de St marc vient en seconde position des points ouverts durant 4 mois.



Subvention versée à l'association « tourisme en gâtine » en 2012 = **10 535 €**

Jardin Val de Flore

Ce jardin de 3 hectares s'oriente vers la biodiversité depuis quelques années et représente un outil pédagogique pour les scolaires. Les espaces sont gérés de façon économe en eau et sans pesticides. Un seul agent technique est affecté à l'entretien et à l'animation des ateliers pédagogiques.

En partenariat avec l'association « la maison du Patrimoine », la communauté a contribué au programme d'animations sur le jardin Val de Flore :

29/04/2012 : ouverture du jardin et découverte des « caméléons » en présence de Myriam roux

Du 16/05 au 30/09/2012 : exposition « plumages de papier » par Armadillo

Du 01/06/2013 au 01/07/2012 : exposition le jardin et ses images

Le 03/06/2013 : rendez-vous au jardin – visite animée « imaginez et dessinez votre jardin »

16/09/2012 : journée du patrimoine – visite commentée « les arbres de notre région »

19/09/2012 : spectacle « badolo, voyageur très spacial »

horaires d'ouverture : accès libre

- ❖ **en mai, juin et septembre** : du lundi au vendredi de 9 h à 16h & dimanche et jours fériés 15 h à 19 h
- ❖ **en juillet et aout** : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h & dimanche et jours fériés 15 h à 19 h

accueil des visiteurs

le personnel du jardin sur semaine

les bénévoles les dimanches

un saisonnier rémunéré par l'association en juillet et aout

fréquentation

	Visiteurs individuels	Visiteurs groupes	Scolaires canton	Scolaires extérieurs	Accompagnateurs scolaires
2008	2611		429	371	45
2009	2782	76	1194	301	42
2010	2577	20	942	311	32
2011	2520	0	1228	141	18
2012	2091	45	699	577	78

les visites guidées

le responsable du site assure les visites de groupes avec guide sur demande.

La maison du Patrimoine encaisse la recette et reverse à la communauté le coût induit en frais de personnel sur la base de 20 € /heure

On se base sur une durée de visite de 3 h y compris préparation.

Recette facturée : 300 €

Bilan de fonctionnement jardin Val de Flore	
Dépenses	Recettes
49 023.23	184.42

Fin

